

Conseil Municipal du 27 février 2023

à

N°ordre 24  
N° identifiant 2023-0030

**Titre** Demande d'une subvention de Dotation de soutien à l'investissement local (Dsil) pour le renouvellement du matériel de cuisson des deux cuisines centrales

Rapporteur(s) Mme Léonore MONCOND'HUY  
Date de la convocation 21/02/2023

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY  
Secrétaire(s) de séance

PJ.

Membres en exercice 52  
Quorum 27

|          |    |   |
|----------|----|---|
| Présents | 41 | <p>Mme Léonore MONCOND'HUY - <b>Maire</b><br/> M. Stéphane ALLOUCH - Mme Élodie BONNAFOUS - Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN - Mme Ombelyne DAGICOUR - M. Vincent GATEL - M. Amir MISTRIH - Mme Élisabeth NAVEAU DIOP - Mme Hélène PAUMIER - M. Kentin PLINGUET - M. Charles REVERCHON-BILLOT - Mme Julie REYNARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Robert ROCHAUD <b>Adjoint</b><br/> M. Frankie ANGEBAULT - Mme Samira BARRO-KONATÉ - Mme Lisa BELLUCO - M. Bastien BERNELA - Mme Alexandra BESNARD - M. Anthony BROTTIER - Mme Isabelle CHÉDANEAU - M. Didier DARGÈRE - Mme Laurence DAURY REIG - M. Rafael DOS SANTOS CRUZ - Mme Alexandra DUVAL - Mme Julie FONTAINE - M. Jean-Louis FOURCAUD - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Didier LONGUEVILLE - Mme Zoé LORIOUX - CHEVALIER - M. Laurent LUCAUD - M. Christian MICHOT - M. Pierre NÉNEZ - Mme Chantal NOCQUET - M. Maxime PÉDEBOSCQ - Mme Clémence POURROY - M. Pierre RIGOLLET - M. Pierre-Étienne ROUET - M. Théo SAGET - Mme Sylvie SAP - Mme Claude THIBAUT <b>Conseillers municipaux</b></p> |
|----------|----|---|

|         |   |   |
|---------|---|---|
| Absents | 8 | <p>Mme Béatrice BEJANIN - M. François BLANCHARD - M. Aurélien BOURDIER - M. Alain CLAEYS - M. Bouziane FOURKA - Mme Carine GILLES - Mme Monique HERNANDEZ - Mme Lucile VALLET <b>Conseillers municipaux</b></p> |
|---------|---|---|

|         |   |   |   |
|---------|---|---|---|
| Mandats | 3 | <p><b>Mandants</b><br/> M. Aloïs GABORIT<br/> Mme Solange LAOUDJAMAÏ<br/> Mme Agnès DIONÉ</p> | <p><b>Mandataires</b><br/> M. Charles REVERCHON-BILLOT<br/> M. Anthony BROTTIER<br/> Mme Claude THIBAUT</p> |
|---------|---|---|---|

Observations L'ordre de passage des délibérations est le suivant : 1 à 13, 15, 14, 16 à 49.

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| Projet de délibération étudié par: | Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel |
|------------------------------------|---|

|                  |   |
|------------------|---|
| Service référent | Direction générale des services<br>Mission Relations territoires - Partenariats |
|------------------|---|

La restauration collective de Poitiers sert 7 000 repas par jour, préparés dans deux cuisines centrales, à destination des crèches, restaurants scolaires, résidences autonomie pour personnes âgées, service de portage à domicile, et des restaurants administratifs de Poitiers et Grand Poitiers.

Situées à Tony Lainé dans le quartier des Trois-cités, et à Andersen dans le quartier des Couronneries, les deux cuisines centrales ont été rénovées il y a plus de 15 ans. Les matériels de cuisson installés à l'époque sont donc devenus obsolètes, usés par l'intensité d'utilisation, générant des coûts de maintenance et de fortes consommations d'énergies. Leur renouvellement devient alors nécessaire.

Le passage du gaz à l'électrique est une piste également envisagée lors du remplacement pour réduire les coûts.

Du matériel neuf offrira la possibilité de mettre en place les techniques culinaires alternatives, en cohérence avec la politique alimentaire de la Ville, visant à servir une alimentation de la meilleure qualité organoleptique et nutritionnelle, en privilégiant les denrées alimentaires locales et de qualité, et en utilisant une cuisine simple, goûteuse et « faite maison ». La Ville intègre pour cela, 25 % de denrées alimentaires biologiques, et 30 % de denrées alimentaires locales et/ou sous Signes d'identification de qualité et d'origine (Siqo).

Les projets de remplacements sont matures : la livraison et l'installation des nouveaux matériels sont étalées sur deux années : en octobre 2023 à Tony Lainé (Trois cités), et en 2024 à Andersen (Couronneries) afin de maintenir une cuisine en activité et d'assurer la confection des repas en période de vacances scolaires, notamment pour les enfants en centres de loisirs, en crèches.

Le coût total de l'opération est estimé à 750 000 € HT. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

| Dépenses en € HT   |                | Recettes en € HT   |                |
|--|----------------|--|----------------|
| Matériel de cuisson<br>Adaptations et installations,<br>raccordement | 750 000        | État - Dotation de soutien à l'investissement local (Dsil) | 375 000        |
|  |                | Autofinancement  | 375 000        |
| <b>Total</b>   | <b>750 000</b> | <b>Total</b>   | <b>750 000</b> |

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à solliciter le soutien de l'État au travers de la Dotation de soutien à l'investissement local (Dsil) à hauteur de 375 000 € HT
- d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce sujet
- d'imputer les recettes correspondantes, à l'opération 1000 « Éducation – Investissement courant », article 1347 du budget Principal.

|                           |    |  |
|---------------------------|----|--|
| POUR                      | 44 |  |
| CONTRE                    | 0  |  |
| Abstention                | 0  |  |
| Ne prend pas part au vote | 0  |  |

La Maire,

Mme Léonore  
MONCOND'HUY

Le Secrétaire,



RESULTAT DU VOTE

Adopté

|                                 |             |   |                                      |
|---------------------------------|-------------|---|--------------------------------------|
| Affichée le                     | 6 mars 2023 | Date de publication au Recueil des Actes Administratifs | 8 mars 2023                          |
| Date de réception en préfecture | 6 mars 2023 | Identifiant de télétransmission                         | 086-218601946-20230227-171166-DE-1-1 |
| Nomenclature Préfecture         | 7.5         | Subventions   |                                      |